

# ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES

## EN **OCCITANIE**



**GESTIONNAIRE DU RISQUE**



**PROPRIÉTAIRE**



**AMÉNAGEUR DU TERRITOIRE**



**MÉDIATEUR**



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

*U* N RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS



# ÉLU.E.S,

## ENGAGEZ-VOUS POUR LA FORÊT ET LE BOIS !



### REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Les associations de **Collectivités forestières** forment un **réseau d'élus structuré** au niveau départemental, régional, de massif et national.

Ce réseau regroupe près de **6 000 communes** au niveau national et **plus de 700 collectivités** au niveau de la région Occitanie.

Il représente une **véritable force politique** permettant de porter les messages des élus.

**Les Collectivités forestières défendent les intérêts des collectivités** dans différentes instances et ont le souci de renforcer les liens entre l'urbain et le rural, de favoriser les circuits de proximité et le développement économique et social à l'échelle locale.

Elles œuvrent au profit d'une meilleure gestion de la forêt sur le long terme **dans une logique d'intérêt général.**



### FAIRE DE LA FORÊT ET DU BOIS DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Notre accompagnement technique se formalise **dans une logique de démarches territoriales**. Ces démarches sont inscrites dans la loi forestière depuis 2001. Il s'agit, depuis l'origine, **d'une stratégie portée par des élus locaux** à l'échelle d'un territoire cohérent, dans laquelle les problématiques de la filière forêt-bois peuvent être traitées avec l'ensemble des partenaires dans une plus forte complémentarité entre la forêt privée et la forêt publique.

Cet axe se formalise sur le terrain par un **accompagnement technique sur différents sujets** : bois-énergie, bois construction, structuration foncière, suivi de la gestion des forêts, interface urbanisme-forêt...

Ces thématiques sont toujours traitées dans **une logique de structuration de la filière** pour développer l'emploi et l'économie locale.



### FORMER, INFORMER, ET COMMUNIQUER AUPRÈS DES ÉLUS ET DES COLLECTIVITÉS

**Les élus ont de multiples compétences au sein de leur collectivité.**

Notre rôle est de les **informer** sur l'actualité et les actions menées pour les défendre et les accompagner sur différents sujets.

Notre rôle est également de les **former** pour leur permettre de prendre les décisions nécessaires sur les thématiques liées à la filière forêt-bois sur leur territoire.

Pour cela, une **communication** par de multiples canaux est effectuée et des **sessions de formations** sont programmées toute l'année sur les différentes compétences de l'élu en lien avec la forêt et le bois.

# POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Pour **faire de la filière forêt-bois** l'atout de l'Occitanie, et la placer au coeur de vos mandats !

Pour que **votre collectivité soit représentée et vos intérêts défendus** dans les instances politiques et administratives

Pour **partager les valeurs** d'un réseau d'élus reconnu et entendu



Pour que tous **vos projets soient suivis de A à Z grâce à un accompagnement sur mesure** : gestion durable des forêts, valorisation des bois locaux, lutte contre le changement climatique, mise en place de filières territoriales, gestion des risques, mobilisation des bois

Pour profiter d'un **suivi étroit et personnalisé concernant les engagements** vis-à-vis du patrimoine forestier de votre commune

Pour bénéficier **de formations et d'outils actualisés** et que vous développiez une connaissance optimale des enjeux forestiers de votre territoire

## NOS VICTOIRES

La contribution supplémentaire demandée aux communes dans le cadre du COP Etat-ONF 2021-2025 est abandonnée en décembre 2021

La taxe de 2 €/ha de forêt relevant du régime forestier n'a pas été augmentée à 14 €/ha, et les frais de garderie n'ont pas été multipliés par 1,5 !

Nous avons créé la marque de certification collective BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL et BOIS DES PYRÉNÉES pour favoriser le bois local dans les constructions publiques

En 2018, pour la première fois de son histoire, le Congrès National de la FNCOFOR se tient à Montpellier, première métropole de France à rejoindre notre réseau.

La mesure sur l'encaissement des recettes de ventes de bois issues des forêts communales par l'ONF ne sera pas obligatoirement imposée aux communes

La DETR de certains départements est bonifiée en faveur de l'utilisation du bois local tracé et certifié.

La feuille de route politique sur les incendies de forêt, portée par les élus d'Occitanie est validée.







**Francis LABORIE**  
Président COFOR 46  
Maire de Sousceyrac-en-Quercy  
[lot@communesforestieres.org](mailto:lot@communesforestieres.org)

**Geneviève GASQ BARÈS**  
Présidente COFOR 12  
Maire de Condom d'Aubrac  
[aveyron@communesforestieres.org](mailto:aveyron@communesforestieres.org)

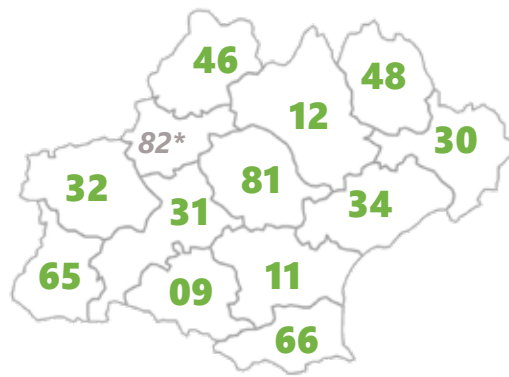
**Christian MALAVIEILLE**  
Président COFOR 48  
Maire délégué de Javols  
[lozere@communesforestieres.org](mailto:lozere@communesforestieres.org)

**Cédric CARME**  
Président COFOR 81  
Adjoint à Saint-Amans-Soult  
[tarn@communesforestieres.org](mailto:tarn@communesforestieres.org)

**Jean DUCLAVÉ**  
Président COFOR 32  
Maire de Magnan  
[gers@communesforestieres.org](mailto:gers@communesforestieres.org)

**Jacques BRUNE**  
Président COFOR 65  
Adjoint à Beaudéan  
[hautes-pyrenees@communesforestieres.org](mailto:hautes-pyrenees@communesforestieres.org)

**Denis MARTIN**  
Président COFOR 31  
Maire d'Esténois  
[haute-garonne@communesforestieres.org](mailto:haute-garonne@communesforestieres.org)



**Cédric CLEMENTE**  
Président COFOR 30  
Maire de Lirac  
[gard@communesforestieres.org](mailto:gard@communesforestieres.org)

**Francis CROS**  
Président COFOR 34  
Maire de La Salvetat-sur-Agoût  
[herault@communesforestieres.org](mailto:herault@communesforestieres.org)

**Jacky GALY**  
Président COFOR 11  
Maire de Lapradelle-Puilaurens  
[aude@communesforestieres.org](mailto:aude@communesforestieres.org)

**Frédéric LAFFONT**  
Président COFOR 09  
Maire de Montferrier  
[ariede@communesforestieres.org](mailto:ariede@communesforestieres.org)

**Daniel BAUX**  
Président COFOR 66  
Maire de Labastide  
[pyrenees-orientales@communesforestieres.org](mailto:pyrenees-orientales@communesforestieres.org)

\* Le Tarn-et-Garonne n'est à ce jour pas organisé en association départementale. Les collectivités peuvent adhérer directement à l'Union Régionale.

## COMPOSITION DU BUREAU DE L'UNION RÉGIONALE

**Francis CROS** - Président - COFOR 34  
**Stéphane MAGOT** - Vice Président - COFOR 46  
**Denis MARTIN** - Vice Président - COFOR 31

**Daniel BAUX** - Trésorier - COFOR 66  
**Frédéric LAFFONT** - Secrétaire - COFOR 09  
**Cédric CLEMENTE** - Membre du bureau - COFOR 30



L'ensemble de nos actions est rendu possible grâce aux nombreuses adhésions de communes, intercommunalités et départements de la région.

Nous remercions les adhérents pour leur soutien, et appelons les autres collectivités à nous rejoindre afin de poursuivre nos actions à vos côtés.



## CONTACTEZ-NOUS

**Collectivités forestières Occitanie  
Pyrénées-Méditerranée**  
04.11.75.85.17  
[occitanie@communesforestieres.org](mailto:occitanie@communesforestieres.org)

[www.collectivitesforestieres-occitanie.org](http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org)